



CONFIDENTIEL

Le 26/05/2020

Objet : Situation économique, suspension retraite supplémentaire et 13^{ème} mois.

Lors de la réunion du CSE du 13/05/2020 nous avons communiqué à vos délégués notre perception en termes de chiffre d'affaires et de résultats pour les 3 prochaines années. Si la baisse sera très importante et durable, nous ne pouvons connaître l'intensité de celle-ci, c'est pourquoi nous avons fait plusieurs hypothèses que nous devons affiner dans les semaines et mois à venir.

A fin Mars 2020 date de la fin de l'exercice comptable nous avons réalisé env 39.3M€ de chiffre d'affaires contre 41M€ prévu, le résultat sera proche de 0.

Pour l'exercice en cours nous prévoyons un chiffre d'affaires de 25M€, probablement moins. L'hypothèse la plus probable pour l'année suivante est un chiffre d'affaires au même niveau autour de 25M€ et nous l'espérons de 29M€ l'année suivante.

De nombreuses actions ont été engagées comme l'arrêt de tous les contrats intérimaires et prestataires (ANR et Osétude), la mise en place d'un maximum d'heures de chômage partiel possible (30% en mars et avril et davantage sur mai et juin), de la fermeture de la société semaine 29,32 et 33 et de la prise de la quasi-totalité des congés cet été, la suppression des quarts de nuits le rapatriement de la prestation IDEA de stockage et débit, le rapatriement d'une partie de la charge auparavant sous-traitée, etc.

Malgré toutes ces mesures et sans actions supplémentaires nous prévoyons une perte de 4.6M€ pour l'exercice en cours, 4M€ pour le suivant et 2M€ ensuite.

A court terme, la suspension pendant 6 mois du paiement des cotisations sociales, du report de paiement de nos emprunts et crédits baux, ainsi que l'obtention d'un prêt garanti par l'état, nous permettront de faire face à nos échéances de paiement. Mais il faudra bien rembourser nos dettes dès 2021.

Malheureusement toutes ces actions sont insuffisantes et, ne nous voilons pas la face, nous devons procéder à des licenciements car il n'est pas possible de supporter un effectif constant quand l'activité est en baisse de plus de 40%. La masse salariale serait alors de 47% par rapport à notre production contre 37% habituellement).

Nous avons pris la décision de suspendre pendant 3 ans la retraite supplémentaire (article 83) car celle-ci étant une charge patronale elle n'a pas d'impact sur votre rémunération et que cela va permettre de sauver 5 à 6 emplois.

Comme indiqué précédemment, après un point bas, nous estimons qu'il y aura un léger rebond lié à la faible reprise de l'activité, la reconstitution des stocks, l'obtention de nouveaux marchés, même s'il nous faudra peut-être 5 à 10 ans pour revenir à l'activité d'avant Covid.

Siège social

Parc d'activités de la Guerche - Impasse Quador

F - 44250 Saint Brévin les Pins

Siret : 319 117 669 00022

Tel : 33 (0)2 40 64 45 45 - Fax : 33 (0)2 40 64 45 42

Internet :

www.halgand.com

e-mail : info@halgand.com



Nous avons donc aussi pris la décision de suspendre pendant 1 an le 13^{ème} mois, car si l'impact sur votre rémunération est immédiat, cela va permettre de sauver une quinzaine d'emplois supplémentaires, et doit nous permettre de répondre présent auprès de nos clients pour ce rebond éventuel.

Nous avons demandé à votre déléguée syndicale, seule ayant le droit pour signer un accord, d'avancer la mise en application de ces mesures afin de sauver davantage d'emplois. Votre délégué nous a donné son accord à la condition que la direction organise un référendum et que celui-ci obtienne au moins 60% de oui. Dans tous les cas ces 2 mesures s'appliqueront sur la paye de septembre.

Ce referendum vous demandera si vous êtes favorable à l'application anticipée, dès la paye de juillet, de la suspension de la retraite-supplémentaire d'une part, et du 13^{ème} mois d'autre part. Ces 2 questions sont indépendantes l'une de l'autre.

Vous aurez à vous prononcer par vote électronique en allant sur le site d'Halgand <https://www.groupe-halgand.com/>, cliquer en haut à droite sur « Info Coronavirus groupe », cliquer sur « société Halgand », puis indiquer le mot de passe « H@lg@nd1974 » et validez.

Un message spécifique au référendum apparaîtra, et vous devrez suivre les instructions. Ce vote est bien évidemment anonyme, les informations demandées permettent simplement d'interdire plusieurs votes pour une même personne. Le vote aura lieu uniquement le 9 et 10 juin.

Avancer de 2 mois sa mise en application permettra de sauver 3 ou 4 emplois supplémentaires. Nous sommes conscients des efforts que cela implique pour beaucoup d'entre vous, car si la retraite supplémentaire n'a pas d'impact sur votre rémunération il n'en est pas de même pour le 13^{ème} mois. La situation de chacun d'entre vous est différente. Nous souhaitons seulement qu'un maximum d'entre vous vote car le résultat s'appliquera à tous sans distinction.

L'entreprise supportera à la hauteur de ses possibilités un niveau de pertes acceptables pour ne pas remettre en cause son existence et maintenir un maximum d'emplois pour permettre une reprise la plus forte et la plus rapide possible.

Nos équipes commerciales sont à pied d'œuvre auprès de nos clients et prospects. Notre diversification se poursuit il est donc essentiel que les nouvelles affectations se passent pour le mieux.

Nos clients sont globalement satisfaits de nos performances et je ne doute pas qu'ils continueront de nous faire confiance.

Cyrille HALGAND
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Cyrille Halgand", written over a white background.

Siège social

Parc d'activités de la Guerche - Impasse Quador
F - 44250 Saint Brévin les Pins
Siret : 319 117 669 00022
Tel : 33 (0)2 40 64 45 45 - Fax : 33 (0)2 40 64 45 42

Internet :

www.halgand.com

e-mail : info@halgand.com